

Solidaires en action ^{N° 110}

Le 22 juin 2014

SNCF : les cheminot-es en grève durant près de 2 semaines

Durant près de deux semaines, **chaque jour les Assemblées Générales de grévistes** ont reconduit la grève à la SNCF. Soutenu-es par les fédérations CGT et SUD-Rail, les cheminot-es avaient quatre revendications principales :

- Réintégration de l'ensemble du système ferroviaire dans une seule entreprise publique
- Arrêt de l'éclatement de l'entreprise SNCF qui détruit le service public et brise des vies
- Annulation de la dette imposée depuis des années aux entreprises publiques ferroviaires
- Maintien du RH 0077 et du Statut, qu'il faut améliorer et étendre à tous les salarié-es du secteur ferroviaire

Chaque jour, la direction SNCF a annoncé la fin de la grève mais elle refusait de négocier ; elle porte une part importante de responsabilité, par les nombreuses restructurations qui désorganisent l'entreprise publique, par le recours accru à la sous-traitance et aux filialisations, par la violence au travail infligée aux salarié-es.

Le gouvernement a clamé à plusieurs reprises que « sa porte était ouverte », mais c'était pour signer un accord inutile avec les fédérations UNSA et CFDT qui n'appelaient pas à la grève ; cette dernière a même choisi de jouer ouvertement les briseurs de grève. Le gouvernement a maintenu l'examen de son projet de loi par l'Assemblée nationale à compter du 17 juin, en refusant de le revoir fondamentalement comme l'exigent les grévistes.



Les député-es du Front de Gauche sont venu-es au secours du gouvernement PS, en prétendant régler le conflit social par leurs amendements au projet de loi. Le secrétaire général de la CGT, qui voyait déjà la reprise du boulot après 3 jours de grève, a alors remis le couvert voyant « des avancées » dans des amendements qui entérinent le fractionnement en trois entreprises ! Dans un communiqué commun, les fédérations CGT et SUD-Rail rétablissaient la vérité quant à la portée réelle des amendements adoptés dans un hémicycle quasi-désert ; mais la manœuvre de division a porté ses fruits. Ceci a été rendu possible parce que, dès le début, les taux de grévistes étaient très inégaux, fragilisant le caractère pleinement interservices et national du mouvement. Samedi 21 juin, au 11^{ème} jour de grève, seules quelques assemblées générales avaient décidé la reconduction du mouvement.

Bien sûr, la déception est grande de n'avoir pas gagné. Mais la lutte des cheminot-es est porteuse d'acquis futurs :

- ❑ **Le rapport de forces créé pèsera** dans les prochaines négociations au sein de la SNCF,
- ❑ **L'unité syndicale entre les fédérations SUD-Rail et CGT, prolongeant l'unité à la base, n'a pas failli** : de l'adoption d'une plate-forme revendicative unitaire en janvier, jusqu'à la fin de cette séquence de grève. Pourtant, plus d'une fois, patrons de la SNCF et ministère ont renoué avec les méthodes habituelles dans ce type de conflit, en entretenant des contacts réguliers avec la fédération CGT et en boycottant SUD-Rail. L'unité des grévistes, le poids des Assemblées Générales ont fait échouer la manipulation.
- ❑ **Ce mouvement montre qu'il est possible de construire une grève nationale reconductible**, et ce n'est pas rien de rappeler cela, par les faits, dans une période où l'espoir, l'envie de lutter, ont parfois tendance à s'estomper.

La fédération SUD-Rail a fortement contribué à créer les conditions de ce mouvement reconductible :

- En menant une **campagne d'information** de l'ensemble des travailleurs-ses du rail, en continu durant près de 2 ans.
- En organisant des **formations dans les syndicats, pour des centaines d'adhérent-es**, sur les enjeux de la « réforme du système ferroviaire ».
- En liant dans ses propositions aux cheminot-es, revendications, explications des projets gouvernementaux et patronaux, et **débat sur la stratégie d'action à mettre en œuvre pour gagner**.
- En créant les conditions d'une **unité syndicale interfédérale**, notamment par la proposition d'une plate-forme unitaire CGT/UNSA/SUD-Rail qui a donné confiance aux cheminot-es pour se lancer dans l'action.

Dans un tel mouvement, les unions syndicales interprofessionnelles ont pour rôle de faire connaître le plus largement possible les expressions des grévistes et des syndicats qui les soutiennent mais aussi, par exemple, de s'adresser aux usagers. Le droit au transport pour tous et toutes est un sujet éminent syndical, le soutien aux grèves aussi : plusieurs Solidaires locaux ont impulsé des diffusions de tracts aux usagers. Nationalement, l'Union syndicale Solidaires a publiquement soutenu la grève et relayé le bulletin quotidien édité par la fédération SUD-Rail.

Chômage : non à la convention Patronat/CFDT/FO/CFTC

L'accord d'assurance chômage est inadmissible. Les petites adaptations sur le régime des intermittent-es ne répondent nullement à la gravité de la situation. La lutte continue. Jeudi 18 juin, au mépris de la mobilisation existant depuis des mois, au mépris des grèves qui se multiplient, au mépris de tous les courriers de syndicats, de politiques, de collectifs dénonçant l'accord sur l'assurance chômage... le gouvernement a annoncé qu'il compte l'agréer.

Le gouvernement suit la politique du Medef et détruit nos droits : droit des travailleur-euses, droits sociaux, droit à des services publics de qualité. Ce faisant, il cherche à briser les solidarités, augmenter la concurrence de tous contre tous, détruire nos possibilités de résistance. Afin de tenter de calmer la mobilisation contre cet accord d'assurance chômage, le gouvernement annonce une mesurette d'adaptation du différé : il n'est pas annulé mais son coût est pris en charge par l'Etat, au grand bonheur du Medef qui cherche à détruire la solidarité interprofessionnelle ! On pourrait se demander pour combien de temps cette prise en charge. Mais surtout, cela n'est absolument pas une réponse à la gravité de la destruction des conditions d'indemnisation. Notamment parce que les alarmes et propositions des premier-ères concerné-es n'ont toujours pas été écoutées, que le principe mutualiste détruit en 2003 n'est plus mis à l'ordre du jour des discussions.

La mise en place d'un médiateur sur la seule question des annexes 8 et 10 ne répond pas aux problèmes : c'est l'accord dans son ensemble qui est inadmissible. Alors que la norme de l'emploi devient la discontinuité, cet accord vise à continuer de détruire les règles spécifiques créées pour compenser cette flexibilité.

En ne parlant que des intermittent-es, le gouvernement, cherche à mettre un écran de fumée devant le scandale : **déjà aujourd'hui, 6 chômeur-euses sur 10 ne sont pas indemnisé-es et cet accord va augmenter la précarisation de toutes et tous**, va obliger les travailleur-euses à accepter n'importe quel emploi pour survivre et pour conserver des miettes d'indemnisation, va empêcher les salarié-es de se battre dans leurs entreprises en les contraignant à accepter des



diminutions de leurs salaires ou de leurs conditions de travail face à la menace de ce chômage qui ne protège plus de la misère. **L'Union syndicale Solidaires réclame le non-agrément de la convention Patronat/CFDT/FO/CFTC et soutient les luttes menées pour la dénoncer.**

La Poste : grèves reconductibles dans plusieurs départements



Les conflits sociaux se multiplient à La Poste en ce début d'été et la fédération SUD PTT soutient toutes ces luttes : Paris 15, Paris 5/6, Epinay-sur-Orge en Essonne, des bureaux dans les Hauts-de-Seine, Créteil dans le Val-de-Marne, dans le Loiret, dans le Cher... Les postières et les postiers voient venir les restructurations avec à la clé des conditions de travail dégradées, des suppressions d'emplois massives et un service public dont la qualité ne cesse de baisser. C'est pourquoi ils et elles font grève, une démarche pleine de sens et d'engagement quand les paies tournent en moyenne autour de 1400 € par mois.

Les directions refusent de négocier et envoient systématiquement des huissiers. **Les conseils de discipline se succèdent avec des licenciements à la clé ; des poursuites judiciaires sont aussi engagées,** reposant sur des plaintes ciblant les responsables syndicaux. Des annonces de restructurations très lourdes sont en cours avec un lever de rideau fin juin sur la configuration du groupe La Poste en branches. Un projet qui va encore taper dans l'emploi et le service public. Un projet qui ne tient aucun compte des possibilités offertes par la première entreprise publique en réseau de France.

En Loire-Atlantique, après 6 jours de grève les postier-es de Saint-Nazaire et Montoire obtiennent le maintien de 6 des 12 postes qui devaient être supprimés, l'annulation de la délocalisation de deux bureaux, des embauches en CDI. **A Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), le mouvement a duré 7 jours** avant que l'assemblée générale ne décide la reprise avec quelques compensations à la restructuration du bureau. **A Yvetot en Haute-Normandie, avec plus de 90% du personnel de la Distribution en grève, les facteur-trices ont gagné** de notables améliorations des roulements.

Pôle emploi : grève nationale le 19 juin

CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, SNU, SUD et UNSA appelaient le personnel de Pôle emploi à la grève, le 19 juin, pour dénoncer le **manque de clarté du projet de nouvelle classification des emplois.**

Un an après l'assassinat de Clément, le combat continue !

Un an après l'assassinat, par des néo-nazis, de Clément Méric, militant antifasciste de Solidaires Etudiant-es, plus d'une vingtaine de manifestations ont eu lieu ces dernières semaines partout en France. Il ne s'agissait pas de commémorer ce drame, ni simplement de rendre hommage à notre camarade, mais bien de réaffirmer **notre opposition fondamentale à l'extrême droite**, notre volonté de **s'opposer à la diffusion de ses idées et de ses pratiques**, et notre choix de **lutter contre les politiques qui favorisent son développement**.



Solidaires a eu un rôle important dans l'organisation de plusieurs de ces manifestations, et nous avons obtenu que ces initiatives soient intégrées dans la campagne unitaire CGT-Solidaires-FSU contre l'extrême droite... mais bien souvent la présence de Solidaires n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Cette question de la lutte antifasciste a été réaffirmée comme une priorité lors de notre congrès, basée sur un travail syndical quotidien, recréant des solidarités concrètes, s'opposant aux reculs sociaux qui alimentent une légitime colère détournée par l'extrême droite. **Mais la capacité à organiser des manifestations de masse, sur des bases claires, est aussi un enjeu** : parce que nous savons que le FN n'a pas changé, qu'il reste un parti fondamentalement raciste au service du capitalisme, le congrès du Front national qui aura lieu en novembre est déjà une échéance à préparer, dans l'unité.

Pas touche aux seuils sociaux ! Ne les laissons pas faire !

Suppression de l'élection prud'homale, mise à mal de l'Inspection du travail et extension du travail dominical, le patronat en veut toujours plus ! François Rebsamen, Ministre du travail, propose désormais de suspendre l'enclenchement des seuils sociaux pour les 3 ans à venir au motif que ces derniers constitueraient « un frein à l'embauche ».

Exit donc l'obligation de mettre en place des Délégué-es du personnel dans les entreprises de plus de 11 salarié-es ainsi qu'un Comité d'Entreprise et un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail dans celles de plus de 50, ce qui détermine également la représentation syndicale mais aussi le déclenchement d'un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi ». **Le gouvernement s'attaque aux DP, aux CE, aux CHSCT, à la représentation syndicale, aux droits sociaux ; rien que ça !** Et il reprend le même argument déjà invoqué par exemple en 1986 pour abandonner l'autorisation administrative de licenciement : les chiffres du chômage depuis plus de 25 ans sont là pour nous rappeler la pertinence d'un tel choix. Par contre, les profits des capitalistes qui licencient plus facilement ont augmenté.

Après avoir précipité, par l'accentuation de la politique pro-patronale menée ces 30 dernières années, la majorité des salarié-es à s'abstenir ou à voter pour l'extrême droite au dernier scrutin européen, le gouvernement veut affaiblir la représentation du personnel, garante des droits et des aspirations de millions de travailleurs-euses : il fallait y penser !

**Il faut plus de droits pour les travailleurs-ses.
Le gouvernement propose de les réduire !**

Le patronat, comme à son habitude, exige davantage via le relèvement de ces seuils mais on peut compter sur lui pour que le transitoire devienne définitif. Or c'est plutôt de l'extension des représentant-es du personnel, dans les Très Petites Entreprises ainsi que via des Comités interentreprises dans celles de moins de 50, dont les salarié-es ont besoin ! De même, les sanctions en matière de non-respect de la mise en place de ces instances doivent être effectives et lourdes et la reconnaissance de l'Unité Economique et Sociale facilitée par la voie administrative doit être possible : en effet, beaucoup d'employeurs se contentent de ne pas organiser les élections, voir de dissuader de s'y présenter, quand ils ne contournent pas, tout bonnement, les dits seuils, via la multiplication des franchises et de montages juridiques ou bien multiplient les temps partiels pour ne pas dépasser les dits seuils...

Aucun syndicat ne doit entériner une telle remise en cause sous peine d'éloigner davantage l'action syndicale des salarié-es qui en sont les premiers acteurs et décideurs. L'Union syndicale Solidaires proteste vivement contre cette annonce inacceptable, exige du ministre qu'il revienne sur cette décision et propose une initiative intersyndicale pour s'y opposer dans l'unité.



Les centres d'appels sous-traitants raccrochent le casque

Pour la troisième fois de leur histoire, le 27 mai, les salarié-es des centres d'appel ont cessé de répondre aux appels sur tous les sites français. A l'appel de l'intersyndicale Sud, CGT, CFDT, FO, CFTC, 25% des salarié-es de toutes les entreprises du secteur (Teleperformance, Acticall, CCA, B2S...) ont donc fait le choix de **manifesteur leur « ras l'casque » pendant une heure, voire la journée**. Pour la énième année consécutive la branche patronale a **refusé toute augmentation de salaire dans un secteur ou presque tou-tes les employé-es sont au SMIC**. Les attaques régulières contre le temps de pause, entreprise par entreprise, et les conditions de travail ont fini par faire exploser la cocotte minute. SUD PTT appelle l'intersyndicale à ne pas relâcher la pression et à préparer une seconde journée d'action afin de transformer cette réaction collective des salarié-es en une victoire qui permettrait à chacun-e de relever la tête face à un patronat arrogant.

Hôpitaux : de Nanterre à Caen, unifions les luttes !

Des représentant-es de 57 établissements de santé se sont réunis le 22 mai, à Nanterre. Tous et toutes ont fait le constat que, partout en France, les hôpitaux souffrent des mêmes maux : des budgets toujours en baisse qui ne couvrent pas toutes les dépenses, une volonté délibérée du ministère d'assécher les finances des établissements pour les obliger à restructurer, à diminuer l'offre de soin, la masse salariale, donc à supprimer des postes, des services... Cette politique attaque le service public de santé. Son unique objectif est la **marchandisation de la santé par la destruction du service public**.

Les participant-es à cette assemblée générale ont témoigné du ras-le-bol des personnels hospitaliers considérés comme simple variable d'ajustement dans le public comme dans le privé. Ils ont évoqué la souffrance des salarié-es dans les hôpitaux : précarité de l'emploi, dégradation des conditions de travail et de vie privée des personnels et son impact sur les conditions de soins donnés aux patients, dérèglementation des horaires, sous effectifs, externalisations, vétusté des locaux... La liste est longue ! Des délégations de plusieurs hôpitaux se sont rendues à Caen le 18 juin, pour manifester avec les salarié-es du site, marquant ainsi une nouvelle étape dans la coordination des luttes dans le secteur hospitalier.

Rythmes scolaires : le dossier n'est pas clos

Pour les organisations syndicales FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT-Educ'action, CGT services publics, SUD-éducation, SUD Collectivités Territoriales et FAEN, **le décret « d'assouplissement » de la réforme des rythmes scolaires, loin de répondre à la demande des personnels, aggrave les inégalités territoriales en laissant chaque commune organiser le temps scolaire sans cadrage national**. Pour les temps périscolaires, à la charge des communes, l'assouplissement des taux d'accueil se fera au détriment de la sécurité des enfants et des conditions de travail des agents. De plus, la mise en concurrence de l'école publique avec l'école privée, qui n'est pas tenue de mettre en œuvre la réforme, sera accentuée.



Le décret du 8 mai 2014 ne règle aucun des problèmes soulevés tant par les enseignant-es que par les agents territoriaux depuis 18 mois. Les raisons de la mobilisation massive des personnels de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales depuis le début de l'année 2013, contre la réforme des rythmes scolaires demeurent. **Les initiatives pour demander la suspension, l'abrogation ou le retrait du décret du 24 janvier 2013 se poursuivent. Personne n'est satisfait des aménagements proposés par le décret Hamon**. Le nouveau ministre de l'Éducation doit entendre l'ensemble des personnels concernés par cette réforme (Enseignants, Atsem, animateurs, éducateurs sportifs et culturels...) et retirer le décret de 2013.

Le retrait du décret de janvier 2013 est le seul assouplissement possible. Il n'est pas envisageable que cette réforme puisse s'appliquer à la prochaine rentrée. En s'obstinant à vouloir faire passer sa réforme à la rentrée prochaine, le ministre prend la responsabilité d'une rentrée chaotique. Les organisations signataires soutiennent toutes les initiatives en cours ou à venir pour faire valoir les revendications des personnels.

Météo-France : non à la destruction de l'entreprise publique !

Solidaires-Météo refuse la poursuite de la casse de l'Établissement Public Météo-France sous-tendue par les conclusions du séminaire de Direction Générale. **Solidaires-Météo dénonce la baisse continue des effectifs**, la dissimulation des vrais objectifs à long terme, **la disparition de la notion de service public**, le simulacre de « dialogue social » et de concertation. La direction engage l'établissement public dans d'incessantes réorganisations qui visent, entre autres, à déstabiliser et précariser les personnels dans leur travail et à dissoudre les solidarités. **Solidaires-Météo revendique la tenue d'Etats Généraux de la Météorologie** redéfinissant notamment la frontière entre service public et service concurrentiel au regard de l'intérêt général, **l'internalisation des filiales** assurant des missions de service public, une **organisation décentralisée** renouant avec la proximité des usagers, les **effectifs nécessaires** pour assurer l'ensemble des missions.